

Votre communauté

le magazine d'information de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien

CCPSV
Communauté de Communes
du Pays Sous-Vosgien

Mars 2009 - n°7



SOMMAIRE

Page 03
Engagement des élus



Page 08
Les services de la CCPSV



Page 16
Culture & patrimoine



LE MOT DU PRÉSIDENT



Après 14 ans de fonctionnement de notre Communauté de communes il est temps, aussi bien pour les anciens habitants de nos communes que pour les nouveaux venus, de souligner l'importance de la politique mise en place par la communauté à destination de la population et de la jeunesse en particulier.

La qualité de la scolarisation de nos enfants, de l'école maternelle à l'école primaire a été et demeure l'une des premières préoccupations de la Communauté de communes. En effet, l'accueil des enfants, les crédits affectés aux écoles par les différentes communes, étaient très disparates d'une commune à l'autre. La Communauté a souhaité niveler, dès sa création, par le haut, la qualité de fonctionnement des écoles des 14 communes.

Elle assume dans sa totalité, le budget de fonctionnement des écoles, permettant un bon déroulement de leurs projets, la prise en charge des déplacements, l'ouverture sur la vie et la rémunération d'un personnel d'entretien ainsi que les ATSEM.

La rationalisation et la qualité de l'accueil des enfants ont généré la

mise en place d'un transport par cars, relativement compliqué à mettre en œuvre, compte-tenu de l'étendue géographique de notre communauté de communes.

Le corollaire de cette organisation scolaire est notamment son coût, il est élevé. Mais ce choix politique a été fait à l'unanimité des élus qui ont présidé à la création de la Communauté de communes. Le coût de fonctionnement des écoles s'élève pour 2008 à 482 000 € et le transport à 130 000 €.

Toujours à destination de la jeunesse (de la maternelle à l'adolescence), mais également des familles, un centre social a été créé.

La pierre angulaire de ce service se trouve à l'EISCAE qui « irradie » vers les différentes communes, l'ensemble de sa politique dont la crèche familiale, la halte-garderie, le forum jeunes, les médiathèques ainsi que les CLSH avec les restaurations scolaires et le soutien à la parentalité.

Tout récemment, complétant ainsi la pyramide des âges, des activités ont été créées à destination des seniors. Ce centre social avec toutes les activités ci-dessus énumérées représente également une dépense importante qui s'est élevée à 1 375 977 € en 2008.

Très peu de communautés de communes ont adressé à leur population un message social et culturel aussi fort. Mais cette politique a ses limites financières.

Ceci, d'autant plus que la fiscalité locale comporte des recettes de taxe professionnelle faibles, une des plus faibles parmi les établissements intercommunaux du département (EPCI).

En effet, d'ordinaire la Taxe Professionnelle Unique suffit à financer ces établissements, ce qui n'est pas le cas de notre communauté qui bénéficie des recettes dûes aux taxes additionnelles traditionnelles (TH-TF-TP).

À défaut de ressources nouvelles, les élus devront faire preuve d'une grande vigilance financière, leur marge de manœuvre étant très faible et les charges dûes notamment aux emplois et aux emprunts étant pratiquement incompressibles.

De surcroît, l'avenir des communes et de leurs compétences est incertain compte-tenu de la réflexion en cours, au plus haut niveau, et qui pourrait déboucher sur une nouvelle organisation administrative et financière de la France.

Gérard GUYON
Président de la CCPSV

SOMMAIRE

Page 03

Engagement des élus

Page 16

Culture & patrimoine

Page 08

Les services de la CCPSV



INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES RÈGLEMENTS

PÉRISCOLAIRE

Concernant la facturation : elle s'établit chaque début de mois suivant l'état des présences (du mois précédent) des enfants transmis par les directrices des centres.

Elle est à régler uniquement à la CCPSV soit :
- en espèces aux heures d'ouverture des bureaux
- par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le règlement doit être effectué avant la fin du mois.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes du Pays sous Vosgien a la compétence « ordures ménagères ». Elle établit chaque année la redevance.

Cette dernière est calculée en fonction du nombre de personnes composant le foyer (1 part pour le foyer + 1 part / personne le composant) et en fonction du service rendu.

Tarifs 2009

Part du foyer : 53,16 €
Part par personne : 45,60 €

C'est pourquoi, il est indispensable que la CCPSV ait connaissance de certains éléments, ceci dans un souci de bon fonctionnement du service et d'équité entre tous les habitants de la CCPSV.

Lors d'une arrivée sur une commune de la CCPSV, il serait bon de signaler :

Nom + prénom de l'arrivant
Adresse
Date d'arrivée
Nombre de personnes composant le foyer

Lors d'un départ, signaler :

Nom + prénom
Adresse
Date de départ
Merci donc aux propriétaires de logements de faire le nécessaire.

POUR NOUS CONTACTER

ADRESSE ADMINISTRATIVE

Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien
26 bis grande rue 90170 Etueffont
tél. 03.84.54.70.80 / Fax 03.84.54.66.54
Horaires d'ouverture au public:
8h30/12h00-13h30/17h00

Les services

Assainissement Collectif -tél. 03.84.54.72.55
Assainissement Autonome-tél. 03.84.54.20.12

Centre Socioculturel de l'EISCAE
(Espace Intercommunal Social Culturel
Associatif Économique)

Crèche Familiale - tél. 03.84.54.78.80
Centre de loisirs d'Anjoutey - tél. 03.84.54.67.20
Centre de loisirs d'Etueffont - tél. 03.84.54.66.49
Centre de loisirs de Grosmagny - tél. 03.84.29.52.38
Centre de loisirs de Lachapelle sous Rougemont
- tél. 03.84.23.72.97
Centre de loisirs de Rougemont le Chateau
- tél. 03.84.27.69.46
Centre de loisirs de Saint Germain le Châtelet
- tél. 06.21.94.68.09
Forum Jeunes - tél. 03.84.54.78.53
Halte Garderie - tél. 03.84.54.72.61
Médiathèque d'Etueffont - tél. 03.84.54.72.39
Bibliothèque de Grosmagny - tél. 03.84.27.01.15
Médiathèque de Rougemont le Château
- tél. 03.84.23.04.73
Service familles - tél. 03.84.54.71.43

MARCHÉ BIOLOGIQUE, ARTISANAL ET DE TERROIR

Ce projet communal ancien, repris par la Communauté des communes s'inscrit parfaitement dans les orientations du schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Il exprime une volonté de redevelopper les activités, propres au monde rural, fondées à la fois sur les espaces à vocation agricole et sur les savoir-faire encore présents, même s'il est nécessaire de les réactiver, de les orienter de manière à les mettre en phase avec les attentes actuelles de la population.

Bien au-delà d'une mode, le consommateur ressent un vrai besoin de recourir à des produits alimentaires de qualité qui, à défaut d'être vraiment biologiques, sont issus du terroir local.

L'expression agriculture périurbaine est récente, mais n'est-ce pas la même idée qui est exprimée, tout au moins en ce qui concerne l'identification des lieux de production et l'avènement de filières courtes qui auraient pour avantage de redynamiser les activités agricoles et peut être de contribuer à une diversification des productions.

Ces activités typiques du monde rural auront des retombées économiques directes par une commercialisation locale des produits agricoles, retombées économiques amplifiées, si de surcroît les agriculteurs acceptaient de valoriser ces produits en les transformant, qu'il s'agisse de la culture ou des produits découlant de l'élevage.

Ces activités d'essence traditionnelle, mais mieux adaptées aux besoins de notre temps, auraient d'autres avantages grâce au tourisme. Les activités du monde rural exercent sur le monde urbain, une sorte de fascination qui est peut être l'expression d'une sorte de nostalgie pour une activité, qui, il y a à peine un siècle, était prépondérante dans notre pays et classait le monde agricole dans les tout premiers employeurs.

Tous ces constats ajoutés à une vraie volonté des élus, redynamiseraient le monde rural, lui redonneraient une autre vie, stimulant la renaissance d'activités en prise directe avec ce milieu. Il s'agit d'un véritable pari qui ne peut être gagné que grâce à une volonté partagée par les acteurs : agriculteurs, responsables locaux, les uns apportant leur savoir-faire, les autres en favorisant la mise en place de réseaux de transformation et de commercialisation de ces produits

de terroir. Le marché de terroir dont nous parlons est un des maillons de cette nouvelle organisation économique.

Les contacts noués tant avec la population qu'avec bon nombre de producteurs semblent séduire. Les synergies sont nombreuses, les restaurateurs pourraient être associés en assurant dans leurs menus, la promotion des produits locaux, notamment le dimanche, jour fixé pour la tenue du marché.

Les transporteurs locaux pourraient organiser un circuit qui permettrait aux clients potentiels et notamment aux personnes âgées de se rendre facilement au marché, les musées locaux et traditionnels pourraient organiser des animations et manifestations. Ces activités pourraient déboucher sur la création d'un véritable produit touristique, le marché en étant à la fois le catalyseur et une de ses expressions.

La place située devant l'EISCAE permet désormais l'organisation de ce marché qui se tient chaque premier dimanche du mois de 8 h 30 à 12 h 30. Une trentaine de producteurs, d'artisans mettent leurs produits à disposition de la population de la Communauté, et d'ailleurs.

Très nombreux sont les chalands qui nous viennent de Belfort et des autres communautés de communes. Les métiers de la bouche y sont bien représentés : viande, charcuterie, fromages, miel, pain, farine mais aussi boissons (bière, vin), légumes, fruits.

La plupart de ces produits ont une origine biologique. Les artisans locaux se rejoignent de plus en plus pour présenter leurs fabrications : vannerie, objets utilitaires ou décoratifs en bois, bijoux, tissage, vêtements d'origine artisanale souvent fabriqués à partir de laine provenant de l'élevage même de ces artisans.

Le Marché de terroir vous donne rendez-vous tous les premiers dimanches matin de chaque mois.

Gérard GUYON

LES AFFAIRES SCOLAIRES



JEAN LUC ANDERHUEBER

Maire-Adjoint à St Germain le Châtelet
Vice-Président de la Communauté de Communes chargé des affaires scolaires,
du transport scolaire, des accueils périscolaires

Les affaires scolaires, dans le cadre de la politique d'action éducative menée par la Communauté de Communes, nous concernent toutes et tous. La Communauté de Communes s'investit pour que les conditions d'accueil des enfants scolarisés soient optimales et sans cesse améliorées.

L'éducation est un vecteur essentiel d'intégration sociale, ne l'oublions pas !

Pour cela, il faudra :

1. Continuer à améliorer le fonctionnement et les structures scolaires.

- ▶ Être attentifs aux besoins des parents d'élèves et des enseignants en tentant de répondre favorablement, dans l'enveloppe budgétaire allouée, aux diverses demandes d'achat de matériel scolaire et de mobilier formulées par les enseignants de la CCPSV ainsi que suivre les affaires scolaires courantes (demande de dérogation...)
- ▶ Par exemple pour l'année scolaire 2008-2009, les principaux achats réalisés ont été les suivants :
 - ▶ renouvellement du mobilier complet d'une classe,
 - ▶ renouvellement voire complément du matériel informatique (ordinateur, serveur, imprimantes, ...)
 - ▶ mise à disposition d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable, sur réservation, pour l'ensemble des enseignants de la CCPSV.

2. Améliorer le service transport scolaire proposé aux enfants avec la mise en place :

- ▶ du nouveau règlement transport scolaire,
- ▶ d'exercices annuels d'évacuation du bus. Des exercices ont été réalisés pour le périscolaire et les enfants de toutes les classes de la CCPSV, ceux-ci seront répétés afin que l'évacuation d'un bus devienne un automatisme en cas de nécessité.
- ▶ améliorer la sécurité des enfants. L'objectif étant la distribution d'un gilet fluorescent à tous les enfants scolarisés.



3. Pour le périscolaire, la commission scolaire a déjà amendé

le règlement des centres de loisirs et est en train de réfléchir à une prochaine restructuration des CLSH afin que le projet éducatif défini par la CCPSV soit pleinement mis en application, l'objectif étant de former des citoyens responsables en développant les notions de respect, de solidarité, de culture et d'autonomie.

- ▶ Une attention toute particulière sera portée au respect des rythmes de l'enfant et de ses besoins selon les âges.
- ▶ Les activités doivent être animées et gérées par des professionnels formés et compétents qui définissent et proposent des activités conformes aux valeurs éducatives que souhaite promouvoir la CCPSV.
- ▶ De même, il semble nécessaire que, pour un meilleur fonctionnement de nos structures, l'ensemble des membres d'une fratrie paie les différents services proposés par ces structures.

4. Et enfin en ce qui concerne la restauration scolaire, la politique de la CCPSV sera axée sur l'équilibre alimentaire ainsi que sur une meilleure éducation du goût. Un des impératifs sera également que notre prestataire intègre dans son cahier des charges davantage de filières courtes. La participation d'un élu de la CCPSV à la commission d'élaboration des menus sera de ce fait nécessaire.

- ▶ Le prix des repas devra tenir compte du quotient familial (QF). Cette modification sera envisagée dans un avenir très proche.

LA POLITIQUE JEUNESSE



SYLVIE RINGENBACH

Maire-Adjointe à Petitefontaine
Vice-Présidente de la Communauté de Communes chargée du Centre Socioculturel de l'EISCAE et de la Culture

Dès sa création la communauté de communes a souhaité développer au sein de son territoire une politique sociale tournée vers la famille et a développé des structures et des actions adaptées à chaque tranche d'âge. Cette volonté reste entière malgré les difficultés économiques et surtout à cause de ces difficultés et nous veillerons à ce que les différents services de l'EISCAE soient toujours en mesure de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des habitants de notre territoire. Les activités de l'espace famille sont maintenues et renouvelées chaque année en fonction des opportunités qui nous sont offertes.

La politique jeunesse de notre Communauté orientée vers la responsabilisation, la prévention, la valorisation et la communication inter générationnel est réactivée.

Nous avons constaté que les dérives liées à l'abus d'alcool et à l'usage de stupéfiants n'épargnaient pas nos campagnes, des dégradations aux abords des bâtiments publics ou chez les particuliers sont à déplorer et quelques pratiques de « racket » voient le jour. Nous mettrons tout en œuvre et ferons appel à des partenaires extérieurs pour enrayer ce processus et orienter nos jeunes vers des pratiques plus citoyennes. Nous souhaitons qu'un vrai débat puisse s'instaurer avec nos adolescents pour cibler leurs désirs et leurs difficultés et essayer d'y répondre en leur proposant des activités qui correspondent à leurs attentes mais qui présentent un réel intérêt social et culturel. Les nouveaux locaux du forum jeunes ont été récemment mis à leur disposition, c'est un espace qu'ils devront s'approprier tout en le préservant.

Le secteur petite enfance reste une priorité :

La crèche familiale sera installée dans ses nouveaux locaux et des moyens financiers seront débloqués pour l'aménagement de ce nouvel espace de façon à le rendre le plus fonctionnel et convivial possible pour les enfants qui y sont accueillis ainsi que pour les assistantes maternelles qui y travaillent.

Une nouvelle équipe est désormais en place à la halte garderie. La structure va s'agrandir en intégrant les anciens locaux du forum jeunes. Nous espérons ainsi pouvoir optimiser ce service et être en mesure de mieux répondre aux exigences liées à l'accueil des plus jeunes.

Les centres de loisirs poursuivent leurs animations pendant les vacances scolaires même si nous souhaitons mener une réflexion sur leur fonctionnement.



L'ouverture culturelle tiendra une place importante dans notre engagement : Les médiathèques d'Étueffont, Rougemont le Château et Grosmagny en sont les principaux vecteurs.

Les ateliers théâtre et djembé participent aussi à cet épanouissement.

Nous souhaitons y adjoindre une action artistique d'envergure et donc réactiver l'opération « Sous La Ligne Bleue » qui a été la première sacrifiée sur le bûcher des difficultés financières de notre communauté de communes, mais qui est aussi celle qui a motivé mon engagement au sein de notre collectivité.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA CCPSV

UN BUT :

former des citoyens responsables

UN OBJECTIF :

développer des valeurs,

- ▶ Le respect
- ▶ La solidarité
- ▶ La culture
- ▶ L'autonomie

SUIVEZ L'ARTISTE « POUR TOUT BAGAGE »

**AVEC ANNE MARIE SCHOEN ARTISTE
ET LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES DU CENTRE DE
LOISIRS ET LE FORUM JEUNES DE LA CCPSV.**

ccpsv.forumjeunes.duval@wanadoo.fr

ÉRIC SCHMITT

Responsable des services socioculturels
de la Communauté de Communes

Tél. 03 84 54 70 80

eschmitt.ccpsv@wanadoo.fr

LE CONTEXTE

La CCPSV a inscrit depuis 1998 dans son projet communautaire la volonté de pouvoir exercer pleinement les compétences socio-éducatives, culturelles et économiques qu'elle s'est choisies dans le cadre de ses statuts.

Nous constatons, aujourd'hui, que les jeunes de notre territoire rencontrent certaines difficultés au sein de notre communauté et n'y trouvent pas suffisamment leur place ou ne sont pas attirés par les activités (de consommation) que nous leur offrons. Nous souhaitons les ouvrir sur le monde qui les entoure, les amener vers les autres et leur enseigner des valeurs citoyennes telles que la solidarité, le respect et le partage (entre autres).

Le projet « Pour Tout Bagage » d'Anne Marie Schoen va nous permettre de mettre en œuvre une action culturelle tournée vers l'ouverture et l'échange.

LE BUT

Ce projet sera tout public.

Il s'adressera tout d'abord aux jeunes (12 - 14 ans), puis aux enfants (4 - 12 ans) de notre territoire.

Il s'ouvrira ensuite, par le biais du porte à porte, aux habitants des communes traversées par l'itinérance de l'artiste.

L'OBJECTIF

Il s'agira d'aller à la rencontre de la population du Parc des Ballons tout au long d'un itinéraire artistique qui serait une expérience d'art de proximité, un échange qui proposera un « recyclage et un partage de mémoire intime »

L'artiste et les groupes participants iront à la rencontre des habitants pour échanger des objets de leur fabrication contre un vêtement « parcelle de vie intime ». Cette mémoire sera ensuite « fossilisée » et restituée aux habitants.

CALENDRIER D'ACTION

Au cours du 1^{er} semestre 2009 ou 2010

► Intervention à l'école de St Germain le Châtelet les 10 et 12 mars 2009, et les 14 et 16 avril 2009.

Vacances de printemps 2009

semaine 17 du 20 au 24 avril 2009

► Fabrication de l'objet d'échange et recyclage de l'œuvre existante :

- 4 ½ journées avec les CLSH (4 x 3 heures)

- 4 ½ journées avec le Forum Jeune (4 x 3 heures).

Du 06 au 13 juillet 2009

► Itinérance :

Étueffont départ le 06 juillet 2009,

Giromagny le 06 juillet 2009,

St Maurice le 07 juillet 2009,

Le Thillot le 08 juillet 2009,

Cornimont le 09 juillet 2009,

La Bresse le 10 juillet 2009

Fraize le 11 juillet 2009,

La Petite Fosse le 12 juillet 2009.

Du 1^{er} au 20 septembre

► Restitution :

- Le 6 septembre 2009 sur le marché du Terroir à Étueffont avec les participants d'Étueffont/Giromagny,

- Le 1^{er} septembre 2009 sur le marché de Fraize avec les participants de Fraize/Petite Fosse,

- Le 12 septembre 2009 sur le marché du Thillot avec les participants de St Maurice/ le Thillot

- Le 19/20 septembre à la Fête de l'eau à Cornimont avec les participants de La Bresse et Cornimont (même communauté de communes)

Le 22 septembre 2009

► Évaluation des différentes étapes du projet avec les différents acteurs.

FORGE-MUSÉE D'ÉTUEFFONT

Réouverture pour la saison 2009

ANAÏS HUMBRECHT

Adjoint du Patrimoine

SIMONE REINICHE

Forge-Musée

2 rue de Lamadeleine - 90170 Étueffont

Tel. 03 84 54 60 41

E-mail : forge-musee.ccpsv@wanadoo.fr

Site Internet : <http://forgemusee.etueffont.fr>



Faisant preuve de dynamisme grâce aux nombreuses animations réalisées par les bénévoles : démonstration de forge, coutellerie, maréchalerie, initiation des amateurs à des stages de forge qui remportent un vif succès.

Si vous êtes intéressés par la vie du musée et/ou du village, venez rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles.

La Forge-Musée d'Étueffont présente, dans un cadre authentique, un lieu de vie et de travail de quatre générations de forgerons, maréchaux-ferrants et paysans. Ce petit écomusée montre également les « vieux métiers » : repasseuse, sabotier, travail de la forêt.

Le visiteur, au travers de la visite guidée et de la projection du film « Camille le forgeron », va découvrir un mode de vie et des gestes artisanaux qui le transportent à l'époque de ses grands-parents. Pourtant certains métiers de la forge sont actuellement

en expansion et peuvent donner des envies à des jeunes.

L'appellation « musée de France » lui permet d'évaluer par une muséographie de qualité mise en place par les Musées des Techniques et Cultures Comtoises, réseau régional dont font également partie le Musée Japy, l'écomusée du pays de la cerise à Fougerolles, la saline royale d'Arc et Senans, etc.

Le musée peut être une destination de sortie familiale enrichissante pour tous, favorisée par un tarif « Famille » de 5 €.

LA FACTORY À L'EISCAE

LAURENT DUVAL

Animateur du Forum Jeunes

tel. 03 84 54 78 53

STEPHEN HUBSCH

Concepteur et Intervenant artistique du projet

E-mail : s.hubsch@orange.fr

PRÉSENTATION

Dans le cadre des projets d'activités du centre socioculturel de l'EISCAE à destination de la jeunesse du territoire de la CCPSV, nous allons proposer pour les vacances d'avril 2009 un projet culturel [La Factory]. Ce projet a pour intention de créer une vidéo représentant l'élan de la vitalité de la jeunesse du territoire de la CCPSV.

Au cours de cette réalisation, nous explorerons différents modes artistiques.

► PLASTIQUE

réalisation d'accessoire ou/et décor à partir d'objet ou médium de la société de consommation relatif à la vidéo.

► MUSIQUE

recherche et réalisation d'une rythmique instrumentale pouvant surligner les images, la mise en scène de la vidéo.

► VIDÉO

essai, définition de la mise en scène, réalisation d'un story-board et du tournage de la vidéo.

► LIEU ET DATE DE PROGRAMMATION

Centre socioculturel de l'EISCAE, grande rue, Étueffont, tous les après midis du 27 avril 2009 au 01 mai 2009

► PUBLIC CONCERNÉ

Âges : 11 - 17 ans, nombre : 15 à 20

LA COMMUNICATION ET TOURISME DANS NOTRE QUOTIDIEN

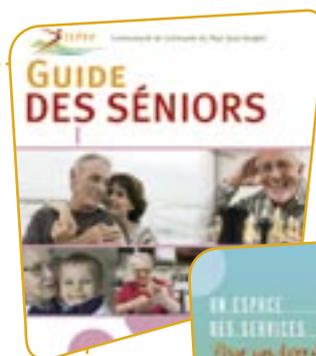


DOMINIQUE ORY

Maire à St Germain le Châtelet
Vice-Président de la Communauté de Communes chargé de la communication et du tourisme

La Communauté de Communes du Pays sous Vosgien s'est donné pour ambition de proposer au cours de ce mandat un système de communication moderne permettant à chacun de ses administrés de connaître, comprendre et mesurer les politiques définies et leur mise en œuvre. Nous souhaitons également nous inscrire dans une dynamique de développement de l'action touristique en activant les différentes structures existant sur notre territoire.

Cette volonté partagée par l'ensemble des élus se déclinera suivant le schéma ci-dessous :



COMMUNICATION

Deux supports médiatiques ont été retenus :

- ▶ Un premier support classique présenté d'une part sous la forme de flashs infos traitant ponctuellement de l'actualité à chaud de la CCPSV, et d'autre part avec la publication de la revue communautaire présentant un panorama complet de l'année écoulée.
- ▶ Un second support dématérialisé, avec la création du site Internet de la communauté de communes du Pays sous-Vosgien. Cette mise en ligne de tous les fonctionnements des services communautaires permettra à chacun de visualiser les actions engagées. Ce média servira aussi de lien entre les différentes communes et un service interactif pourra y être développé. Enfin cet outil sera la vitrine de notre collectivité pour tous les internautes extérieurs à notre territoire.

TOURISME

Notre espace souffre aujourd'hui d'un manque de mise en valeur des attraits touristiques qui sont les siens.

Le programme de développement défini en partenariat avec le conseil général, l'office du tourisme et les communes concernées devra accompagner les projets d'aménagement de sites comme celui de la Seigneurie à Lachapelle, ou du Château à Rougemont.

Cet engagement favorisera ainsi la dynamique des structures communautaires tels que la forge musée, les chemins d'art et de randonnée, le marché de terroir ou d'autres activités restant à créer ou à promouvoir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



AXEL OTHELET

Vice-Président chargé du développement durable

Le contexte environnemental et social dans lequel nous nous trouvons implique que les collectivités s'intéressent à la notion de développement durable.

Parce qu'elle permet à la génération d'aujourd'hui de vivre sainement sans compromettre les chances des générations futures de vivre au mieux, les collectivités doivent véritablement agir pour préparer le meilleur avenir possible. C'est un gage de cohésion sociale.



La taille d'une Communauté de Communes semble particulièrement indiquée pour intervenir dans ce domaine en ce qu'elle se situe au plus près des lieux de vie de la population. Dans cette perspective, elle peut sensibiliser aux enjeux de développement durable. C'est ce que se propose de faire la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien par ses vendredis durables où des temps de débats mensuels alternent la réflexion et l'action. C'est également en distribuant à l'avenir des « climats boîtes » comportant plusieurs objets réduisant les consommations d'eau, d'électricité... dont l'objectif est de montrer qu'il est possible d'agir chacun à son niveau.

Mais une intercommunalité c'est aussi le lieu de l'incitation. Notre Communauté de Communes tente d'infléchir les modes de consommation en proposant un marché biologique et de terroir chaque mois sur la place de l'EISCAE ou encore en développant demain des cantines bio dans le cadre de la restauration scolaire et des CLSH.

Enfin, l'intercommunalité, c'est surtout le lieu de l'action. La Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien a entamé une série d'actions concrètes visant à réduire drastiquement sa consommation d'énergie. C'est ainsi qu'elle possède une chaufferie bois ; qu'elle s'éclaire uniquement avec des ampoules basse consommation ; qu'elle souhaite développer une plate-forme de stockage de bois déchiqueté (sans doute la plus importante du secteur) ; ou encore qu'elle vise à installer des panneaux solaires pour alimenter un certain nombre de bâtiments publics.

L'ambition et les projets ne manquent pas. Les volontés de l'État, par l'intermédiaire du Grenelle de l'environnement, et de l'Union Européenne semblent aller dans le sens d'une meilleure prise en compte d'un développement durable. L'avenir nous dira si la conjonction de ces ambitions pourra se traduire dans les faits par des moyens accrus pour agir efficacement.

FORUM JEUNES

LAURENT DUVAL

Animateur du Forum Jeunes

Tél. 03 84 54 78 53

ccpsv.forumjeunes.duval@wanadoo.fr



Action jeunesse intercommunale pour les 12/25 ans.

Les actions sont développées autour des principaux axes

éducatifs suivants :

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des jeunes, apprendre la vie en collectivité, favoriser l'engagement des jeunes dans la vie associative, municipale...

Deux espaces jeunes (Étueffont et Anjoutey), ouverts à tous et d'accès libre, favorisant le mixage social, les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de projets.

Des activités plus structurées (sorties, ateliers permanents, projets jeunes...), réparties sur l'ensemble de l'année.

L'équipe d'animation est constituée d'un animateur Laurent Duval. Selon les besoins et notamment pendant les vacances scolaires, les mercredis, les soirées et les samedis, cette équipe peut être renforcée par la présence d'animateurs supplémentaires.

L'espace jeune dispose d'un budget de fonctionnement annuel. Ses locaux sont situés sur deux communes :

À **Étueffont**, dans le bâtiment de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien (entrée arrière du bâtiment) et comprend une salle d'activité.

L'espace jeune dispose également de matériel éducatif et de postes informatiques reliés à Internet pour des recherches d'informations. L'espace jeunes utilise les différentes infrastructures municipales, associatives et intercommunales (stade, salle EISCAE, gymnase, terrain de tennis...) et organise des activités en partenariat avec les associations locales.

À **Anjoutey**, la salle communale est destinée à être un lieu de vie pour les jeunes du secteur. Ils pourront y vivre des temps de rencontre, d'échanges et de convivialité (activités ludiques, sportives et culturelles.)

Une salle de répétition pour les artistes en herbe sera aménagée, courant 2009, à Anjoutey.

Ce sera une salle de répétition mais aussi une salle de découverte musicale. (Atelier, intervenant extérieur...).

Ateliers & horaires

► LE MERCREDI

9 h à 12 h

Espace jeunes Étueffont

Atelier ludospace café

14 h à 18 h

Espace jeunes Anjoutey

Pour vivre des activités de loisirs, tout en développant la responsabilité, l'autonomie et le partage.

► LE MARDI

18 h à 20 h

Espace jeunes d'Étueffont

Atelier à thèmes, Atelier manga / bande dessinée...

► **UN VENDREDI** par mois et quelques samedis hors vacances scolaires jusqu' à 22 h, l'espace jeunes intercommunal proposera : concerts, tournois de jeux vidéo, films et débats, soirées à thèmes : contes et légendes du pays vosgien...

Ados (16 et plus), lycéens, étudiants, stagiaires, jeunes sans emploi...

Mardi : 9 h à 12 h

Judi : 14 h à 17 h

Accès libre aux ordinateurs équipés de connexions à Internet pour rechercher des informations et de la documentation ou taper des CV. C'est aussi de l'écoute, anonymat assuré.

► HORAIRES D'ACCUEIL DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Lundi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Mardi : 14 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 20 h

Judi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

ACTIVITÉ SOCIOCULTURELLE À L'EISCAE

ATELIER THÉÂTRE

Animé par François DUCOTTET.

Pour les 7, 8 et 9 ans, le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30.

Pour les 10 ou 11 ans, le mercredi de 10 h 30 à 12 h et pour les 14, 15 et 16 ans, le mardi de 19 h 45 à 21 h 30.

ESPACE LOCATION

Le centre socioculturel de l'EISCAE est un espace communautaire qui peut mettre à votre disposition :

- ▶ Une infrastructure culturelle,
- ▶ Une salle pour des banquets, anniversaires, mariages...
- ▶ L'accompagnement de toute manifestation.

ESPACE PARTENAIRES ACTIVITÉS À L'EISCAE

ASMB Judo

Pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, les lundis de 18 h à 20 h et les mercredis de 17 h à 20 h.

Aïkido traditionnel

Pour les adultes et les adolescents (dès 15 ans), les lundis de 20 h à 21 h 30.

École de musique de Rougegoutte

Tout public (à partir de 6 ans),
Tél. 03 84 29 08 37

R(h)apsods' du vallon (chorale)

Tout public, pour tout âge,
les mercredis de 20 h 15 à 22 h 30,
Tél. 03 84 54 61 98

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



CORINNE BEY

Intervenante CLAS et référente scolaire

Tél. 03 84 54 70 80

cbey.ccpsv@wanadoo.fr

Ce Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est régi par une charte nationale. Il est financé en partie par la CAF et la DDASS, gratuit pour les parents.

Il a pour objectif de proposer des actions visant à offrir aux cotés de l'école, l'appui et les ressources dont certains enfants ont besoin pour améliorer leur scolarité de manière collective et ludique.

Corinne BEY, responsable de cette action au sein de la CCPSV prend en charge tous les jours, un groupe d'élèves. Le groupe est constitué uniquement et conjointement avec les enseignants.

- ▶ Le lundi, séance sur le RPI Rougemont, Lachapelle, Leval, Petitefontaine.
- ▶ Le Mardi et Jeudi, séance sur Étueffont.
- ▶ Le Mercredi, séance sur le RPI Petitmagny, Gros-magny.
- ▶ Le Vendredi, séance sur le RPI Anjoutey, Romagny, Felon, St Germain.

Les séances durent environ une heure. Après un temps de pause, les élèves peuvent commencer leurs leçons, participer à des activités qui favorisent les apprentissages, utiliser d'autres supports, travailler en groupe, pratiquer l'entraide, devenir autonome, apprendre à s'organiser.

Un retour et discussion se font en fin de séance avec les parents

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

MONSIEUR GREBAUT

Maire d'Anjoutey et Vice-Président

La loi nous oblige à assainir tous nos rejets dans la nature.

Cette obligation, sous la responsabilité des communes, est déléguée à votre Communauté de Communes du Pays sous Vosgien regroupant 14 communes.



Cette compétence nouvelle autant au niveau de l'assainissement individuel que collectif, dotée d'un budget spécifique, fut accompagnée à sa mise en place d'importantes subventions, réalité qui n'est plus aujourd'hui.

Dans cette situation le service d'assainissement se trouve confronté à une problématique qui est le respect de la loi sans aide financière, l'obligeant ainsi à vous solliciter d'autant plus fortement.

Dans ce contexte, des chantiers furent engagés avec la collaboration de la DDEA, par exemple 3 691 550.79 € TTC pour une station d'épuration et 3 tranches de réseau, veillant à l'intérêt de tous et gardant une rigueur financière.

Des choix, basés sur des études, du type d'assainissement ont été également réalisés dans toutes les communes.

Ces derniers entérinés par les conseils municipaux et par le conseil communautaire sont aujourd'hui remis en cause par les habitants de quelques communes. Nous avons et nous allons les rencontrer pour de nouvelles explications technico-financières.

Vous comprendrez que dans cette situation, l'année 2009 ne verra pas ou peu d'investissement sur le réseau d'assainissement.

Il nous semble plus urgent de régler les différentes problématiques : l'assainissement individuel de la commune de Felon, le différend avec l'entreprise prestataire sur la commune de Lachapelle sous Rougemont qui auront une répercussion financière.

Le service assainissement de votre intercommunalité se tient à votre disposition.

IMPLANTATION DES SERVICES ET PRÉSENTATION

LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE L'EISCAE

« ESPACE INTERCOMMUNAL SOCIAL CULTUREL ASSOCIATIF ET ECONOMIQUE »
UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour faciliter l'accès à l'information, le centre socioculturel de l'EISCAE a mis en place un code de couleur selon les services.

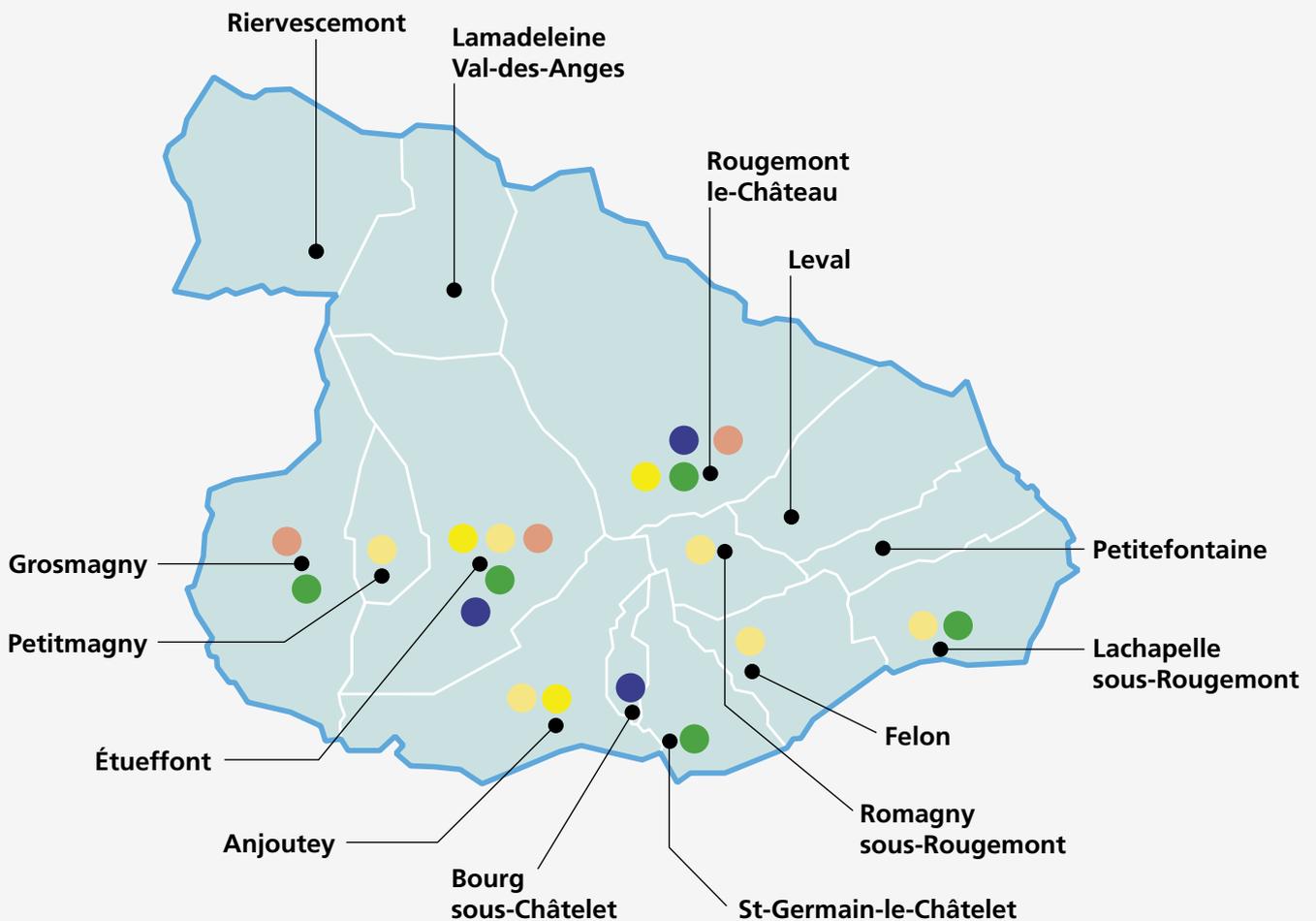
- Service petite enfance

- Service jeunesse

- Service culturel/médiathèques

- Service enfance

- Service familles



SYLVIE RINGENBACH

La vice présidente chargée de l'EISCAE et de la Culture

ÉRIC SCHMITT

Responsable des services socioculturels de la Communauté de Communes
26 bis grande rue
90170 Étueffont
Tél. 3 84 54 70 80
eschmitt.ccpsv@wanadoo.fr

SERVICE CULTUREL

GABRIELLE GAVANESCH

Animatrice Médiathèque à Étueffont

NICOLE FRANÇOIS ET SYLVIE WIDMER

Animatrices Médiathèque à Rougemont le Château

STÉPHANIE SPIESER ET GÉRALD LOYE

Ambassadeur et Animateur
à la Bibliothèque de Grosmagny



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE MULTI-PÔLES

Étueffont, Rougemont le Château, Grosmagny.

Le personnel des deux médiathèques et de la bibliothèque est composé de deux agents du patrimoine et d'un ambassadeur du livre. Le fonctionnement de ces espaces culturels comprend les ouvertures au public, des animations pour tout public, des animations avec les écoles de la CCPSV et d'autres animations culturelles ponctuelles.

OBJECTIFS DE LA MÉDIATHÈQUE

sensibilisation à la culture et sa démocratisation.



Médiathèque d'Étueffont

EISCAE

grande rue

90170 ÉTUEFFONT

Tél. 03 84 54 72 39

Mail : ccpsv.mediatheque.etueffont@wanadoo.fr

► Horaires d'ouverture

Mardi : 16 h - 18 h

Mercredi : 14 h - 18 h

Vendredi : 16 h - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

Fermée le premier samedi de chaque mois

Médiathèque de Rougemont

Foyer Rural

20 rue de Masevaux

90110 ROUGEMONT LE CHATEAU

Tél. 03 84 23 04 73

Mail : ccpsv.mediatheque.rougemont@wanadoo.fr

► Horaires d'ouverture

Mardi : 16 h - 18 h

Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h

Vendredi : 16 h - 17 h 30

Bibliothèque de Grosmagny

14 rue de l'église

90200 GROSMAGNY

Tél. 03 84 27 01 15

Mail : ccpsv.mediatheque.grosmagny@wanadoo.fr

► Horaires d'ouverture

Mercredi : 14 h - 18 h

SERVICE ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES/SENIORS

ESTELLE SCHMIDT

Responsable service familles seniors

26 bis grande rue
90170 Étueffont
Tél. 03 84 54 70 80
eschmidt.cpsv@wanadoo.fr



SERVICE FAMILLES

Besoin d'échanger sur différents thèmes, de partager vos savoirs, de rencontrer d'autres personnes... Envie de s'évader, de construire quelque chose avec vos enfants... Le service familles, par l'intermédiaire de sa référente Estelle SCHMIDT, vous accompagne dans ces démarches :

- ▶ Mise en place d'ateliers (aiguilles, bricolage, peinture, cuisine)
- ▶ Organisation de groupes de parole de parents, de conférences, de réunions d'information
- ▶ Création de rencontres intergénérationnelles

SERVICE GÉRONTOLOGIE

L'objectif est d'être à l'écoute de toutes les générations de retraités qui souhaitent faire de leur retraite un enrichissement à la fois collectif et individuel.

- ▶ Mise en place d'ateliers mémoire, actimarch'
- ▶ Organisation de conférences, de réunions d'information
- ▶ Réalisation de supports d'informations (Guide des Seniors)
- ▶ Développement de projets communs avec les différents clubs des Aînés ainsi qu'avec la Résidence Les Vergers de Rougemont le Château

Prochaines manifestations des 2 services

- ▶ **Exposition des 2 ateliers peintures** du 01 au 29 avril 2009 (de 8 h 30 à 18 h 00) à la résidence Les Vergers à Rougemont le Château.
- ▶ **Conférence débat** organisée en partenariat avec la Confédération de Gérontologie. Thème : « La mémoire » : mardi 05 mai 2009 de 14 h à 16 h au centre social EISCAE à Étueffont.
- ▶ **Scène Jeunes Talents** : samedi 16 mai 2009 à 20 h 30 au centre social EISCAE
- ▶ **Tournoi de football intergénérationnelles intervillages** : dimanche 14 juin 2009 de 10 h à 18 h au stade de Rougemont le Château
- ▶ **Réunion d'information** « Le chèque emploi service universel : pour qui ? Pour quoi ? » : jeudi 10 septembre 2009 de 14 h à 16 h au centre social EISCAE à Étueffont
- ▶ **Réunion d'information** « Les droits de succession / la donation » : jeudi 8 octobre 2009 de 20 h à 22 h au centre social EISCAE à Étueffont

Rencontres en attente de programmation

- ▶ **Visite** du musée Gantner (musée, jardins, parc animalier, arboretum) à Lachapelle sous Chaux
- ▶ Organisation d'une **sortie théâtre**
- ▶ **Conférence débat** sur le thème « La place des pères aujourd'hui »
- ▶ **Week-end familles** (partenaires : CAF - DDASS - Conseil Général)
- ▶ **Rencontre entre tous les clubs des Aînés**
- ▶ **Après-midi musicale au profit du Téléthon**
- ▶ **Création d'un café des âges**
- ▶ **Création d'un atelier d'initiation à l'informatique**

LA CRÈCHE FAMILIALE

SYLVIE HUMBERT

Éducatrice de Jeunes Enfants
Responsable de la Crèche Familiale

26 bis Grande rue
90110 Étueffont
Tél. 03 84 54 78 80
123soleil.ccpsv@orange.fr



La crèche familiale est un mode de garde destiné aux jeunes enfants (de 3 mois à la scolarisation). Il concilie accueil familial quotidien au domicile d'une assistante maternelle et accueil collectif à certains moments de la semaine au sein de la structure Crèche. Les rythmes, propres à chaque enfant, sont respectés dans un environnement chaleureux et sécurisant. La socialisation de chacun s'effectue progressivement.

Les assistants maternels, salariés de la CCPSV sont au nombre de 12. Ils sont géographiquement répartis sur le territoire de la CCPSV :

Huguette Lancin et Josiane Talfumier (Grosmagny), Elisabeth Bahy, Brigitte Peltier, Lucie Viennet et Samuel Viennet (Lachapelle sous Rougemont), Mireille Bonjour, Sylvie Richard et Sabine Bringard (Anjoutey), Jacqueline Laurent (Petitmagny), Elisabeth Gatter (Saint Germain le Châtelet), Nadia Morel (Felon), Nathalie Hengy (Romagny) .

La capacité d'accueil est de 36 enfants.

La crèche accompagne à la fois les familles, les enfants et les assistants maternels (prêt du matériel de puériculture, accompagnement administratif et pédagogique, santé...). Un temps d'adaptation est nécessaire pour « apprivoiser » les premières séparations entre l'enfant et sa famille, pour apprendre à se connaître et établir une relation de confiance.

Les rencontres collectives à la crèche permettent aux assistants maternels :

- ▶ de se retrouver,
- ▶ d'échanger entre eux et avec la responsable sur leurs pratiques,
- ▶ d'élaborer une pédagogie d'accueil et de prise en charge commune
- ▶ de participer aux activités proposées.

Les enfants :

- ▶ se rencontrent,
- ▶ découvrent d'autres jeux ensemble,
- ▶ d'autres activités,
- ▶ acquièrent de l'autonomie,
- ▶ des savoir-faire,
- ▶ intègrent les règles de la vie en société.

Une collaboration fructueuse et sympathique s'est instaurée entre la crèche familiale et la halte-garderie qui accueillent la même tranche d'âge (projets communs, sorties, spectacles...) ce qui nous permet d'optimiser la qualité et les richesses de nos services.

▶ Horaires d'ouverture du bureau :

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
du lundi au vendredi

LA HALTE-GARDERIE « LES PETITS PAS TAPONS »

ISABELLE AHMANE

Éducatrice de Jeunes Enfants,
Responsable de la halte-garderie
« Les petits pas tapons »

Grande Rue
90110 étueffont
Tél. 03 84 54 72 61
ccpsv.lespetitspastapons@wanadoo.fr



La halte-garderie est un lieu de vie adapté aux enfants de 3 mois à 4 ans. Dans la plupart des situations, l'un des deux parents est en congé parental d'éducation. La venue des enfants à la halte-garderie leur permet de se libérer du temps, « de souffler »

Dans d'autres familles, les parents travaillent : ils choisissent alors de cumuler deux modes d'accueil : assistante maternelle, grands-parents/halte-garderie ou arrivent à s'adapter à nos horaires d'ouverture. L'enfant est pris en compte individuellement tout en apprenant la vie collective. Nous instaurons des repères, des règles afin de créer un environnement et un climat sécurisants. Les enfants peuvent ainsi aller à la découverte des lieux, des activités (peinture, jeux d'eau, collage, motricité...) des jeux et jouets. La famille constitue le premier lieu de socialisation de l'enfant, la halte-garderie en est un autre. Ce nouvel environnement participera au développement de son autonomie.

Nous sommes attentives à l'accueil de chaque parent, de chaque enfant.

La venue à la halte-garderie est souvent synonyme de première séparation : petit à petit, les parents apprendront à se séparer de leur enfant et vice versa. En tant que professionnelles de la petite enfance, nous conseillons, soutenons et guidons notre public. De leur côté, les parents nous informent et ont la possibilité de formuler avis, remarques et propositions.

La communication parents/professionnelles est un élément central et fondamental : l'évolution, les acquisitions, les difficultés sont nos sujets de préoccupations quotidiens

Les parents sont des partenaires à part entière.

Nous accueillons la différence (sociale, physique, mentale...) tout en la respectant. Afin de mener au mieux cette action, nous n'hésitons pas à chercher du soutien auprès d'autres professionnels (éducatrice spécialisée, psychomotricienne, kinésithérapeute, médecin, assistante sociale...).

La confiance mutuelle est l'élément fondamental de la relation entre les parents et les professionnelles.
Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

Fermeture au public les mercredis après-midi

LES CENTRES DE LOISIRS

VIVIANE EVALET

Coordinatrice des Centres de Loisirs

Impasse du Centre
90 170 Anjoutey
Tél: 03 84 54 67 20
clsh.anjoutey.ccpv@wanadoo.fr



LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le respect tant envers soi-même qu'envers les autres ou l'environnement sera mis en valeur dans le fonctionnement du centre. L'acceptation des différences, et l'apprentissage des règles de vie permettront le développement de la socialisation de l'enfant.

L'autonomie permettra de responsabiliser les enfants dans leurs actions quotidiennes (hygiène, activités...)

La solidarité.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Favoriser l'accès à la culture à travers la découverte du patrimoine local.

Créer du lien sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les accueils de loisirs au service de l'enfant.

► le périscolaire

Réparties sur le territoire de la communauté de communes, six structures permettent à votre enfant d'être accueilli dès 7 h 30, le temps de midi et le soir jusqu'à 18 h.

Ces accueils sont situés à Anjoutey, Étueffont, St Germain, Rougemont le Château, Lachapelle et Gros-magny. 30 animateurs, diplômés BEATEP, BAPAAT, BAFD, BAFA ou CAP, petite enfance, proposent des activités diverses et variées : atelier théâtre, atelier graphisme, danse....

Une grande exposition est prévue courant mai autour du développement durable, travail de sensibilisation auprès des enfants fréquentant chaque structure permettant ainsi d'affirmer le rôle éducatif de l'animateur.

► l'extra scolaire et les mercredis

Dès 4 ans, votre enfant peut venir participer aux activités de loisirs proposées à Anjoutey.

Le mercredi et les périodes de vacances (hormis Noël) de 8 h à 18 h.

Faire découvrir à l'enfant l'art, la culture, les séjours, la cuisine, le bricolage, vivre des expériences avec les autres, partager, échanger....

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie	Secrétaires - Téléphone Mairie - Courriel	Permanence
Anjoutey Jean-Marc Grébaut <i>mairie</i>	Nathalie Stein tél. 03 84 54 66 45 mairie.danjoutey@wanadoo.fr	lundi : 16 h à 17 h mardi et vendredi : 16 h à 17 h 30 mercredi et jeudi : 10 h à 12 h samedi : 9 h à 12 h
Bourg-sous-Chatelet Armand Nawrot <i>mairie</i>	Raymonde Cavalotti tél. 03 84 23 00 73 mairiedebourg@wanadoo.fr	lundi : 14 h à 17 h mercredi : 8 h à 12 h jeudi : 13 h à 16 h
Étueffont Gérard Guyon <i>mairie</i>	Catherine Morel tél. 03 84 54 60 40 etueffont.mairie@wanadoo.fr	lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h 30 mercredi : 9 h à 12 h samedi : 9 h à 12 h
Felon Gérard Wurtz <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 07 70 mairiefelon@orange.fr	jeudi : 18 h 30 à 19 h 30
Grosmagny Maurice Leguillon <i>mairie</i>	Odile Gaspard tél. 03 84 29 33 03 mairie.grosmagny@wanadoo.fr	lundi et vendredi : 14 h à 16 h mardi : 17 h à 19 h
Lachapelle-sous-Rougemont Jean-Louis Buchwalter <i>mairie</i>	Valérie Girardin-Dietemann tél. 03 84 27 60 68 mairielachapelle-rougemont@wanadoo.fr	mercredi : 10 h à 12 h jeudi : 16 h à 18 h samedi : 9 h 30 à 11 h 30
Lamadeleine-Val-des-Anges Renée Humbert <i>mairie</i>	Sylvie Jelsch tél. 03 84 54 79 29 lamadeleine-valdesanges@wanadoo.fr	mardi : 8 h 30 à 12 h mercredi : 8 h à 11 h vendredi : 8 h 30 à 11 h 30
Leval Marc Jacquy <i>mairie</i>	Fabienne Schneider tél. 03 84 23 08 72 mairie.de.leva@wanadoo.fr	mardi : 18 h à 19 h
Petitefontaine Michel Schnoebelen <i>mairie</i>	Jeanne Demeusy pas de téléphone mairie.petitefontaine@orange.fr	mercredi : 18 h à 19 h
Petitmagny Alain Bourdeaux <i>mairie</i>	Odile Gaspard tél. 03 84 54 65 58 mairie.petitmagny@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 11 h jeudi : 17 h à 19 h
Riervescemont Michel Invernizzi <i>mairie</i>	Béatrice Demeusy tél. 03 84 29 57 59 mairie.riervescemont@wanadoo.fr	lundi : 9 h à 11 h mardi : 14 h à 16h (sauf le 1 ^{er} mardi du mois) vendredi : 14 h à 16 h samedi : 10 h à 11 h 30
Romagny-sous-Rougemont Jean-Jacques Mang <i>mairie</i>	tél. 03 84 23 04 15 mairie-de-romagny-sous-rougemont@wanadoo.fr	mercredi : 19 h 30 à 20 h 30
Rougemont-le-Château Michel Berné <i>mairie</i>	Hermine Toe tél. 03 84 23 00 18 mairie.rougemont-le-chateau@wanadoo.fr	lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h lundi, mercredi et vendredi : 15 h à 18 h
St-Germain-le-Chatelet Dominique Ory <i>mairie</i>	Raymonde Cavalotti tél. 03 84 23 71 92 mairiesaintgermain@wanadoo.fr	lundi-mercredi : 14 h à 16 h mercredi-samedi : 10 h à 12 h